

Une **Unité pour Personnes Agées Désorientées** est un mode d'hébergement sécurisé au sein d'un **Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes** (EHPAD). C'est un lieu spécifique d'accueil de personnes âgées souffrant d'une pathologie de type Alzheimer ou troubles apparentés avec des troubles du comportement et une perte d'autonomie dans les actes de la vie courante. Il s'agit de proposer un accompagnement adapté à des personnes souffrant de désorientation avec risque de mise en danger et de déambulation.

Cette unité est le plus souvent une nécessité transitoire : elle est **pertinente pour des résidents encore autonomes dans leurs déplacements**. Elle n'a pas vocation d'héberger des personnes dont la dépendance physique s'alourdit durablement.

Ainsi, en fonction de l'évolution, une réorientation vers un autre service pour personnes âgées dépendantes dans notre établissement est proposée.

UN ACCOMPAGNEMENT QUI S'ADAPTE AUX BESOINS DU RÉSIDENT, TOUT AU LONG DU SÉJOUR

RIMBAUD

VERLAINE

Un cadre de service par étage, en charge de :

- Coordonner l'équipe pluridisciplinaire
- Gérer les admissions et accueillir les familles
- Conduire les projets institutionnels
- Garantir la qualité et la sécurité de l'accompagnement

Anne Claude PLOQUIN
acploquin@esbv.fr
02 41 54 13 93

Audrey BOISSE
aboisse@esbv.fr
02 41 84 13 93

Un médecin coordonnateur par unité, en charge de :

- Donner son avis sur les admissions
- Veiller à l'application des bonnes pratiques gériatriques
- Participer à l'élaboration du PAP
- Prescrire en situation d'urgence médicale

Dr BRUHAT
les lundis, les mercredis
et 1 jeudi sur 2

Dr CARTIER
le mardi après-midi
et le jeudi

Un médecin traitant par résident, en charge du suivi médical

Possibilité de choisir le médecin coordonnateur comme médecin traitant, ou de garder son médecin traitant habituel. Ce dernier doit avoir signé un contrat d'intervention au sein de l'EHPAD.

- **Continuité infirmière 7j/7**, en journée,
- **Continuité soignante 7j/7 - 24h/24** : aides soignants(es), agents de service hospitalier aux soins, accompagnants éducatifs et sociaux,
- **Rééducateurs/réadaptateurs** : diététicien(ne), ergothérapeute, kinésithérapeute, aide-kinésithérapeute,
- **Animateur,**
- **Agents des Services Hôteliers,**
- **Psychologue,**
- **Mandataire judiciaire,**
- **Coordnatrice du parcours des usagers.**